



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 12 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 2 — 21 — — soir, Omnibus.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 13 — — Omnibus.
 Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 51 — — Express.
 11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 52 — — soir, Omnibus.
 10 — — — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

La Gazette de Vienne publie une lettre de l'empereur qui approuve le projet de réorganisation militaire présenté par le ministre de la-guerre en réservant toutefois la discussion constitutionnelle.

L'empereur admet, en même temps, quelques modifications à la loi actuelle sur le recrutement de l'armée. Les modifications les plus importantes sont les suivantes :

La durée du service est de six ans dans l'armée active et de six ans dans la réserve, dont trois dans le premier et trois dans le deuxième ban. L'exonération n'est pas admise. Le règlement définitif du système de recrutement est réservé. La lettre impériale réserve également la détermination et l'exécution légale du principe en vertu duquel les forces militaires de l'empire doivent être portées, par l'établissement d'une levée universelle destinée à la défense de l'empire, à un degré qui sera conforme aux exigences des temps.

Les nouvelles de Crète sont toujours contradictoires.

On mande d'Athènes, le 24, que les ministres des finances et des cultes maintiennent leur démission. Le manque d'argent en Grèce est général : les traitements et les pensions ne sont pas payés depuis quatre mois.

Des avis de Corfou, du 26, portent que quatre bâtiments de guerre anglais, arrivés la veille, étaient repartis le jour même pour l'île de Candie, après avoir pris des approvisionnements.

L'insurrection fait des progrès en Thessalie. Les insurgés ont choisi pour chef le colonel grec Vili.

Nous avons déjà parlé des sympathies plus ou moins officielles de l'Angleterre pour les Candiotés ; mais il paraît que les démarches faites en faveur de l'insurrection par quelques consuls sont désavouées par le gouvernement britannique. Le *Petit Moniteur* dit à ce sujet :

« On assure que le gouvernement britannique a destitué le capitaine Pym, de la marine royale, qui a transporté de Candie en Grèce des insurgés crétois sur un bâtiment de Sa Majesté. »

Ce fait était déjà prévu à Vienne.

Les nouvelles du Mexique sont tristes. Elles portent que nos troupes sont gênées dans leur mouvement d'évacuation par quantité de malheureux qui les suivent, ayant pris couleur pour l'empire de Maximilien, et ayant à tort, espérons-le, la crainte d'être assassinés.

LE MANIFESTE DE MAZZINI.

Mazzini vient, lui aussi, d'adresser sa proclamation aux Romains, et nous en détachons, d'après la *Gazette de France*, qui elle-même cite l'*International*, quelques extraits de nature à montrer les rêves étranges de domination et de république universelle que certains fanatiques attachent à la possession de Rome.

Mazzini, après avoir déclaré que la monarchie est condamnée, continue en ces termes :

« Vous déciderez si Rome doit se donner comme une cité secondaire et déshéritée de toute puissance à une monarchie déjà condam-

née ; une monarchie impotente et incapable de toute noble action ; une monarchie qui a accepté Venise comme une aumône de l'étranger et qui graverait les noms de Lissa et de Custozza sur les murs du Capitole ; ou bien si la tradition, glorieuse entre toutes de son passé, et cette mission qui a donné deux fois l'unité morale et matérielle au monde ne réclame pas de sa part une action plus noble, plus digne et plus glorieuse pour les fastes de la nation.

» L'épreuve a été tentée. Une longue série de faits irrécusables a prouvé à tout homme de cœur et d'intelligence que la monarchie ne pouvait être autrement que servile dans ses rapports avec l'étranger et répressive à l'intérieur. L'institution est jugée. Le pays peut encore, pendant quelque temps, languir dans l'incertitude du moment propice ; de fait, il n'est plus monarchique....

» Romains, c'est de Rome que je vous parle, de cette Rome qui fait exception parmi toutes les cités de l'Italie.

» Rome n'est pas une cité, Rome représente une idée.

» Rome est le sépulcre de deux grandes religions qui ont donné autrefois la vie au monde ; et Rome est le sanctuaire d'une troisième religion future destinée à donner la vie au monde de l'avenir, Rome représente la mission de l'Italie au milieu des nations, le verbe de notre peuple, l'évangile éternel de l'union universelle.

» Puis-je lui dire de s'annexer à Florence comme une subalterne ? Puis-je, sans profanation, conseiller à Rome de couvrir de son prestige une institution mourante et de jeter l'ombre gigantesque de sa gloire sur les erreurs,

les crimes, la servilité envers l'étranger, d'une monarchie qui, en 1849, n'a pas émis un seul mot en votre faveur, qui pendant les dix-huit ans de votre esclavage n'a rien fait pour vous, et qui a déclaré, par la bouche de ses ministres, qu'elle n'irait jamais à Rome sans la permission de la France et du Pape.

» Non, Rome ne peut s'annexer à Florence, et c'est notre devoir à tous de nous annexer à Rome. »

On écrit de Paris, le 30 décembre, à l'*Union de l'Ouest* :

Nous touchons à la fin de l'année 1866 ; elle laissera de bien triste souvenirs dans l'histoire de notre pays : calamités politiques, calamités physiques, tout s'est réuni pour frapper notre malheureuse patrie. Choléra, tremblements de terre, peste bovine, plaies de sauterelles, inondations, mauvaises récoltes, voilà pour les calamités physiques. Pour les affaires politiques, l'abandon de Rome, toutes les anxiétés des consciences catholiques au sujet des dangers qui menacent le Saint-Siège ; l'avortement de tous nos sacrifices en hommes et en argent pour le Mexique ; les victoires et les agrandissements de la Prusse qui font subir à la France un échec moral et national, sans qu'elle ait même combattu ; qui obligent le gouvernement à proposer une réforme militaire dont l'inévitable résultat sera une énorme augmentation de l'impôt du sang et des dépenses publiques. Ce n'est pas seulement l'Autriche qui a subi les fatales conséquences de la bataille de Sadowa ; la France s'est trouvée, au lendemain des triomphes de la Prusse, avoir perdu son rang incontesté jusqu'à ce jour de première puissance militaire du

FEUILLETON.

10

UNE LETTRE PERDUE

SOUVENIRS D'UN VIEUX FACTEUR DE VILLAGE,

Recueillis et mis en ordre

Par E.-M. de LYDEN.

Les dimanches la messe ouïras
 (Commandement de l'Eglise).

(Suite.)

En parlant ainsi, la jeune fille était admirablement belle. La vérité brillait dans ses yeux grands ouverts, et n'eût-il pas été son père que le vieillard n'aurait pas hésité à croire à son innocence.

S'il n'eût pas été l'expression complète de la vérité, un pareil serment eût été un odieux sacrilège ; et le père Bertrand savait trop par expérience tout ce qu'il y avait de foi, de piété sincère dans le cœur de sa fille, pour douter un seul instant ; aussi ne la laissa-t-il pas continuer, et ce fut en la pressant sur son cœur, en l'embrassant avec effusion qu'il lui dit :

— Moi, penser que tu mens ! jamais !

— Bien vrai, mon père?...
 — Bien vrai, je le jure, et pour te le prouver, je ne te demande aucune explication sur la rencontre avec M. Saint-Yves... Mais comment sais-tu ?...

— J'ai rencontré Pierre Dupont... Le pauvre garçon me croit peut-être coupable ; mais il s'est montré si malheureux de tes menaces que je suis toute disposée à lui pardonner.

— Comment tu l'aimes encore quand il a douté de toi ?

— Hélas, père, toi qui n'a rien vu, tu as bien aussi douté !...

— C'est vrai ! mais il faudra le désabuser, lui dire...

— Malheureusement je ne puis lui rien dire, et il faudra que, comme toi tout à l'heure, il me croie sur parole quand je lui dirai : je suis sans reproche... S'il savait la vérité, il ne pourrait pas la cacher à sa mère ; et la mère Dupont n'est pas la discrétion même...

— Il y a donc un secret ?

— Oui, un secret d'où dépendent le bonheur et l'honneur de M. Lacret et de sa fille...

— Est-ce qu'un danger les menace ? répliqua chaleureusement le père Bertrand.

— Un grand danger.
 Marianne raconta alors à son père tout ce que le lecteur sait : comme quoi elle était fort embarrassée pour sauver le *joli Bluet* du piège que lui tendait le beau et dangereux Saint-Yves.

— Si on cassait un bras au mirliflore?... dit le père Bertrand.

— Cela n'avancerait pas nos affaires, et Mlle Jeanne n'en serait que plus attachée au Parisien.

— Que faire alors ?

— Ah ! voilà ! Cherchons... et que Dieu nous inspire.

Et le père et la fille s'ingénierent à trouver un expédient pour déjouer les méchants desseins de M. Saint-Yves.

Le lendemain de ce jour, Pierre Dupont, sans en rien dire à sa mère, se mit en quête du beau séducteur, qu'il ne tarda pas à rencontrer sur la route d'Avranches.

Le gandin, monté sur un fort beau trotteur, chevauchait tranquillement, tout en relisant une lettre qu'il avait reçue le matin.

Cette lecture l'absorbait tellement, qu'il ne vit pas venir à lui le vigoureux maraîcher.

Celui-ci tenait à la main un bâton de cormier

noux et brillant.
 — Halte-là, mon beau monsieur ! dit le paysan en arrêtant le cheval.

— Qu'est-ce donc ? fit Saint-Yves en levant les yeux et en essayant de pousser son cheval.

— Nous avons à causer. Arrêtez-vous.

— Et qui diable êtes-vous pour me donner des ordres !

— Qui je suis ? un simple paysan, mais qui est assez robuste pour obtenir, pour exiger ce qu'on lui refuse... Ainsi, obéissez, c'est ce que vous avez de mieux à faire.

A la vue du jeune homme dont l'attitude menaçante n'annonçait rien de bon, maître Saint-Yves, dont le courage n'était pas la vertu capitale, — fut pris d'une certaine émotion.

Il ne lui fut pas difficile de reconnaître, dans le hardi compagnon qui s'opposait à son passage, le paysan qu'il avait aperçu la veille dans le sentier qui dominait ses biens, et dont la présence, pensait-il, avait fait fuir Marianne.

Maître Saint-Yves, malgré sa couardise et la bassesse de ses sentiments, était un garçon intelligent, et il comprit vaguement qu'il avait devant lui quelque galant, amoureux de Marianne.

monde. Il faut lire les journaux étrangers; il faut voyager hors de notre pays pour se rendre compte de tout ce qu'il a perdu de prestige et d'influence. Quelle est la cause de cette déchéance? Il ne faut pas cesser de le répéter: ce sont les complaisances pour la révolution italienne. Si le gouvernement et les organes de la démocratie n'avaient pas aidé l'Italie dans ses négociations avec la Prusse, cette alliance ne se serait pas faite, et M. de Bismark n'aurait pas osé engager la lutte contre l'Autriche. C'est dans l'intérêt de l'Italie que nos journaux démocratiques ont mis tant de zèle à soutenir la Prusse dans sa dernière guerre. Je suis donc parfaitement fondé à dire que l'Italie est la fatalité de la France.

Remarquez bien que cette déplorable année 1866 nous laisse en face de la Prusse maîtresse de l'Allemagne, alliée de cette Italie que notre gouvernement a voulu unifier, situation qui, si la guerre européenne éclatait, serait pleine de dangers pour la France. Cela est si vrai, que même en nous imposant le sacrifice de douze cent mille hommes pour constituer l'armée telle que la demande le gouvernement, la France ne serait pas encore en état de tenir tête à l'Allemagne et à l'Italie alliées. Nous n'aurons donc pas même la consolation d'espérer que de si grands sacrifices pourront rendre à la France son entière liberté d'action et son ancienne prépondérance en Europe.

Si, d'un autre côté, nous jetons les yeux sur la situation commerciale, industrielle, agricole, etc., etc., de notre pays, nous voyons que sous ce rapport il n'a rien à envier à la situation politique dont il a subi les conséquences nécessaires pendant l'année. Les documents les plus propres à nous faire apprécier le mouvement général des affaires, en France, sont les recettes des chemins de fer et l'ensemble des bilans de la Banque. Ces documents, comme nous ne cessons de le faire remarquer, accusent une situation des plus tristes, et surtout pour la fin de l'année.

Quant aux finances de l'Etat, tous les économistes, tous ceux qui s'occupent de cette partie de notre politique, déclarent que le rapport de M. Fould est l'un des plus défectueux que nous ayons eus pendant son dernier ministère.

Plus la question d'Orient menace d'éclater, plus nous devons redouter l'isolement dans lequel se trouve notre pays. Tandis que le cabinet des Tuileries soutient la Turquie contre la nationalité crétoise, malgré ce fameux principe des nationalités mis en avant pour abandonner Rome, vous voyez l'Angleterre qui se sépare du gouvernement français et se prononce en faveur des insurgés candiotés. Avec qui serons-nous donc si la crise orientale venait à se produire? Notez que les deux milliards et les 100,000 hommes sacrifiés dans l'expédition de Crimée n'ont nullement servi à augmenter notre influence en Orient, où

l'Angleterre, la Russie et l'Autriche sont plus puissantes que nous.

Si cette année 1866 nous laisse des souvenirs funestes, celle qui va commencer s'annonce sous des présages peu rassurants.

On raconte que M. François Lenormant, bien connu par son dévouement à la cause des Grecs, s'était chargé d'acheter à Paris des armes, des munitions, des équipements pour le compte du gouvernement provisoire de Crète. Les traites tirées par M. Lenormant n'auraient point été payées, et seraient revenues à Paris protestées, ce qui place le généreux défenseur des Hellènes dans un sérieux embarras. Mais il y a tout lieu d'espérer que M. Lenormant ne sera pas victime de son zèle et de sa confiance.

Mes lettres de Russie vous ont fait pressentir la destitution du prince Tcherwaski, le directeur de l'intérieur en Pologne. Mon correspondant était, à ce qu'il paraît, bien informé, car l'*Etendard* annonce positivement la destitution de ce haut fonctionnaire russe.

Les cercles de Paris continuent à se livrer à un jeu effréné: on s'entretient beaucoup des gains énormes faits, il y a quelques jours, par un riche personnage turc très-connu, dans le cercle qu'il fréquente habituellement. Ce personnage n'aurait pas gagné en une seule soirée, moins de 1,600,000 francs. C'est ainsi que les notabilités turques viennent se civiliser en France.

P. S. — Voici que l'on recommence à parler du voyage de l'Impératrice à Rome. Je ne puis prendre cette nouvelle au sérieux.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Nouvelles Diverses.

L'Empereur s'est promené dimanche, à son ordinaire, dans le jardin des Tuileries. Les personnes qui ont pu apercevoir Sa Majesté l'ont trouvée très-bien portante et fort enjouée dans sa conversation avec M. le docteur Conneau, son premier médecin, et M. le général Fleury, son grand écuyer, qui l'accompagnait.

— Le bruit s'accrédite que les Chambres françaises seraient convoquées pour le 3 février.

— Le prince Louis-Lucien Bonaparte, qui réside habituellement à Londres, est arrivé à Paris.

— Les conseils généraux doivent être renouvelés par tiers en juillet 1867, et nul ne pourra prendre part à ce vote, s'il n'est inscrit avant le 5 février prochain sur les listes électorales. Ce sont également les listes électorales de 1867 qui serviront de base à la répartition du nombre des députés et des circonscriptions dans chaque département. On sait qu'il y a un député par 35,000 électeurs, et qu'un excédant

de 17,500 électeurs donne un député de plus. Enfin, c'est sur le tableau des circonscriptions dressé l'an prochain que se feront les élections générales pour le renouvellement du Corps-Législatif.

— On écrit de Marseille, le 26 décembre, au *Phare de la Loire*:

Vous n'ignorez pas, et je vous en ai parlé moi-même à diverses reprises, la grande extension prise dans notre ville par le commerce des pétroles. Notre marché est devenu le centre d'approvisionnement de cette huile minérale pour la majeure partie de l'intérieur de la France, pour la Suisse, l'Espagne, l'Italie, l'Afrique.

Le pétrole est donc devenu l'une des branches importantes de notre commerce et de notre industrie. Le développement de la consommation de ce produit, et par conséquent de sa fabrication, serait encore plus important si le pétrole ne renfermait en lui des conditions d'explosion et d'incendie qui rendent son épuration et son emmagasinage très-dangereux et grèvent la marchandise, les usines et les entrepôts, de frais d'assurances très-élevés, sans compter encore qu'en bien des endroits, aux docs de Marseille, par exemple, on refuse à tout prix de recevoir les pétroles bruts.

Un problème se présentait donc à résoudre: diminuer considérablement, sinon enlever tout à fait, les chances d'explosion et d'incendie. J'ai lieu de croire que le problème est résolu.

J'ai pu assister en effet, hier, à des expériences faites devant une commission spécialement nommée par le préfet et présidée par M. le docteur Sirius Perondi. Un ingénieur, M. Ckiani, attaché à l'une de nos principales usines d'épuration de pétrole, a imaginé un système de réservoir pour l'emmagasinage de tous les liquides inflammables ou explosibles, plus légers que l'eau et insolubles dans cet élément, réservoir qui garantit le détenteur de ce liquide contre toutes chances d'incendie, d'explosion et de coulage. C'est une cloche en fer, plongeant complètement dans un réservoir d'eau et emprisonnant dans sa partie supérieure de l'huile de pétrole. Ces réservoirs sont semblables aux cloches des gazomètres employés dans les usines à gaz, avec cette différence qu'au lieu d'être mobiles comme ces dernières, ils sont fixés au fond des bassins pleins d'eau par de fortes armatures en fer, de manière à éviter tout mouvement ascensionnel ou latéral du réservoir.

Le réservoir a subi l'action du feu sans explosion; le feu a été communiqué aux conduits pleins de pétrole qui mènent au réservoir sans que l'huile contenue intérieurement se soit enflammée. En somme, l'expérience a été complète et tout fait présumer que nos usines et nos entrepôts de pétroles seront munis de réservoirs Ckiani, pour lesquels MM.

Bizard et Labarre ont pris un brevet avec l'autorisation de M. Ckiani.

— Il n'est pas un journal qui n'ait annoncé qu'entre les mille merveilles de la merveilleuse Exposition de 1867, la plus étonnante serait... l'exposition des principaux diamants des souverains européens.

Un chroniqueur sensé demandait même à ce propos si « les six mille sergents de ville de M. le préfet de police suffiraient pour garder un tel trésor. » Voilà qui est flatteur pour la population parisienne! Mais les chroniqueurs n'en font jamais d'autres.

Que n'a-t-on pas annoncé pour cette bienheureuse *exhibition* de 1867?

Une exposition de tableaux;
Une exposition de chevaux;
Une exposition de chiens;
Une exposition de canons à aiguille;
Une exposition de cuisines;
Une exposition de littérature, — c'est-à-dire de langues vivantes et de langues mortes...

Mais comment énumérer tout ce qu'on nous a promis? Souhaitons que tant de mirages se réalisent et ne demeurent pas à l'état de canards ou de serpents de mer, — comme cette chimérique exhibition de diamants souverains, qui n'existera jamais que dans la cervelle d'un chroniqueur besogneux et qui a oublié que cette exposition assez fantaisiste eut déjà lieu, en 1855, par une série de *fac-simile* en strass parfaitement réussis; c'est ainsi que fut tourné le danger et les excitations innocentes de la critique.

— Un Parisien se récriait sur la singularité de prononciation qui distingue la langue anglaise.

— Je vous conseille d'en parler, répondit un enfant d'Albion; la prononciation du français est bien autre chose.

— Par exemple! je voudrais voir cela.

— Tout de suite, si vous le désirez.

L'Anglais prit une plume et écrivit:

« *Saint Pierre*, grand parmi les *saints*, était aussi *sain* que les hommes les plus *sains*. Il portait sous les *seins* une *ceinture scintillante* et *singulière*, ornée de *cinq* petits *seings* sous chaque *sein*, et d'un grand *seing* au centre, sur lequel était représenté un *essaim* ou deux *essaims* d'abeilles; il la serrait parfois si fort, qu'il tombait en *syncope*. On sait du reste qu'il était un *simple* pêcheur et qu'il jouait de la *cimble* dans la *symphonie* de son village.

» Ces renseignements *succincts* sont tirés de la *Vie de saint Pierre*, ouvrage non moins *succinct*, composé par le père *Chassaing*, capucin, édité par les pères *Joussainc* et *Bressains*, revu et augmenté par les pères *Ponsainc*, *Rissenc*, *Genssainc* et *Bursinc*, autres capucins. »

— Voilà, dit l'insulaire, une syllabe écrite de vingt-neuf manières différentes, qui toutes se prononcent de même. Quand vous aurez

Au geste et à la voix, il devina de même un gailard peu facile, jaloux et probablement quelque peu brutal; or, comme il ne prévoyait rien de fort agréable d'une explication avec lui, il songea à s'éloigner. Mais Pierre avait saisi le cheval au mors, et, malgré son vif désir de fuir, le cavalier fut obligé de rester.

— Allons donc, beau sire! exécutez-vous, ou je casse les jambes à votre bête... en attendant mieux!

— Eh bien, que voulez-vous? dit Saint-Yves, en essayant de paraître résolu.

— Peu de chose, mon beau miriflore... savoir seulement ce que vous disiez à Marianne Bertrand.

— Qui ça, Marianne Bertrand? répondit Saint-Yves en prenant un air ignorant et en fourrant dans la poche de son vêtement la lettre qu'il tenait à la main.

— Marianne Bertrand est une honnête fille, que vous connaissez aussi bien que moi... Donc, pas de malice avec moi, et répondez... ou sinon!...

En proferant cette menace, Pierre Dupont, assez violent de sa nature, leva son bâton.

— Ah ça, l'ami, répliqua le gandin en affectant un air dégagé, est-ce que j'ai des comptes à vous rendre?... De quoi vous mêlez-vous?

— Je me mêle de ce qui me regarde, Marianne est ma fiancée, et j'entends que vous me rendiez des comptes... Allons! qu'est-ce que vous lui disiez et comment se trouvait-elle avec vous?

L'œil de Pierre était tellement chargé de menaces, que Saint-Yves jugea prudent de changer de ton.

— Là! là! ne vous fâchez pas, mon cher monsieur. Je vais tout vous dire. Mais lâchez la bride de mon cheval... La bête est ombrageuse, et elle rue.

— Pas si niais, monsieur le Parisien, vous piquez des deux...

Saint-Yves se mordit les lèvres; il était deviné.

— Eh bien! dit-il, puisqu'il ne faut rien vous cacher...

— C'est le meilleur moyen.

— Voilà ce que c'est... J'ai rencontré cette jeune fille par hasard...

— Par hasard?...

— Eh oui!... Et je lui demandais un service.

— Quel service?...

— Celui de remettre à quelqu'un une lettre.

— A qui?

— Comment? à qui?...

— Sans doute, il faut que je sache tout.

— Ah! il faut que vous sachiez tout... Mais il s'a-

git d'une femme, et je ne sais si je dois...

— Je suis discret, soyez tranquille... Allons, dépêchez-vous!

Saint-Yves n'avait pas assez de délicatesse dans le cœur pour être arrêté par la crainte de compromettre Jeanne en la nommant; mais il était humilié de se voir ainsi dominé par un paysan au-dessus duquel il croyait être fort, et il ne se décidait qu'avec peine. Cependant la voix de son antagoniste devenait de plus en plus dure, et il comprit sans peine que le gars se porterait aux dernières extrémités s'il ne s'exécutait pas. Il allait donc nommer Mile Lacret, quand, s'écartant un instant de sa prudence, Pierre lâcha machinalement le mors du cheval. Saint-Yves; qui ne le perdait pas de vue, profita de cette distraction. Faire cabrer son cheval, lui enfoncer l'éperon dans le flanc et bondir à dix pas en ricanant fut pour le gandin l'affaire de quelques secondes.

— Vous êtes trop curieux, mon cher, décidément, cria-t-il au pauvre Pierre, aussi furieux que désappointé... et il disparut dans un nuage de poussière.

— Oh! je te retrouverai, murmura l'amonreux de Marianne en brandissant son bâton, et il se disposait à retourner sur ses pas, quand le vent fit

voler à ses pieds un papier plié.

Pierre le regarda machinalement.

Il avait la forme d'une lettre sortie de son enveloppe, et paraissait couvert d'une écriture fine et serrée.

Notre paysan se souvint alors que lorsqu'il avait accosté Saint-Yves, celui-ci lisait un papier, et l'idée lui vint que c'était celui-là.

A l'exemple des enfants qui, dans un accès de colère mutine et plaisante, donnent un coup de pied à la chaise contre laquelle ils se sont heurtés, Pierre fit siffler son bâton en bois dans la direction du papier. Mais au lieu de l'envoyer plus loin, il le perça d'outre en outre, et le releva au bout de sa canne.

Il essaya de le faire glisser à terre en secouant, mais les nœuds s'opposaient à cette opération, et il fut obligé d'y mettre la main.

Le papier arraché, il y jeta les yeux d'abord assez distraitemment, puis un nom ayant appelé son attention il continua sa lecture, non sans manifester un vif étonnement en même temps qu'une satisfaction non équivoque.

Quand il eut lu ainsi quelques lignes, il acheva de déplier le papier, passa à diverses reprises sa main

trouvé cela en anglais, nous serons manché à manché (sans calembourg).

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret, en date du 22 décembre 1866, l'Empereur, sur la proposition du maréchal ministre de la guerre, a nommé chevaliers de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur :

M. Bobin, capitaine à l'Ecole de cavalerie.
M. Touzeau (François-Frédéric), sergent détaché à l'hôpital de Saumur : 25 ans de services, 11 campagnes.

Un autre décret impérial, en date du 22 décembre, confère la médaille militaire à M. Thuvenot (Modeste-Valentin), musicien à l'Ecole de cavalerie.

On donne comme certaines les nominations suivantes :

M. Sanson de Sanval, colonel au 5^e régiment de lanciers, est nommé colonel commandant en second l'Ecole impériale de cavalerie de Saumur.

M. Boulligny est nommé major à la même Ecole, en remplacement de M. Prévost.

M. le capitaine Léaux est nommé chef d'escadrons.

M. le capitaine Renaudot passe au manège.

L'année 1867 a bien mal débuté. Dès le matin la neige tombait avec abondance, et plus tard une pluie presque torrentielle a fait suspendre les visites, et même les visites officielles. Chacun a dû rentrer chez soi. Hier matin, la neige tombait encore, les toits et les rues étaient blanchis par une couche de 4 à 5 centimètres. Plus tard le ciel s'est découvert, le soleil a brillé, et un vent glacial soufflait avec violence.

Nous trouvons dans l'Union bretonne des détails relatifs au séjour de M. le ministre des travaux publics à Nantes.

M. Béhic a visité les divers quartiers de la ville et s'est montré très-sympathique aux intérêts de Nantes ; il a accueilli avec bienveillance toutes les idées qui lui ont été soumises pour l'amélioration et l'embellissement de cette ville.

Ainsi que nous l'avons dit, M. le ministre s'est rendu à Saint-Nazaire par train spécial. Son Excellence était accompagnée de M. le préfet ; M. A. Fleury, député ; M. Chatonay, ingénieur en chef de Saint-Nazaire, et tous les ingénieurs du département. Dans le train se trouvait M. Didion, administrateur de la Compagnie d'Orléans.

M. le ministre a été reçu à la gare par M. le sous-préfet de Savenay, le maire de Saint-Nazaire, le conseil municipal et toutes les autorités. Il a visité la ville et le port. Son attention s'est particulièrement portée sur les travaux

du second bassin ; il s'est ensuite rendu à bord des paquebots de la Compagnie transatlantique la France et le Darien ; puis il a parcouru les ateliers de la Compagnie.

Son Excellence a accepté une collation à bord du Lafayette.

A son retour de Saint-Nazaire, M. le ministre a reçu à dîner, à l'hôtel de France, un assez grand nombre d'invités.

Au dessert, Son Excellence s'est levée et a lu le toast suivant :

« Je propose, Messieurs, la santé de l'Empereur.

« Ce vœu trouvera de l'écho dans cette intelligente et patriotique cité, qui apprécie à leur juste valeur les bienfaits d'un gouvernement puissant, populaire et pratiquement libéral, — et qui sait ce qu'elle peut attendre de la généreuse initiative d'un souverain aussi éclairé que bienveillant.

« Nous confondons dans ces souhaits respectueux l'Impératrice et le Prince Impérial, — l'Impératrice, symbole de la Grâce, assise sur le trône à côté de la Force, — le Prince Impérial qui, élevé à cette glorieuse école et grandi sous cette tutelle judicieuse et vigilante, résume en lui toutes les promesses de l'avenir.

« A l'Empereur !

« A l'Impératrice !

« Au Prince Impérial ! »

Ces paroles ont été chaleureusement saluées par le cri de *Vive l'Empereur !*

M. le Maire a répondu au toast de S. Exc. au nom de la cité, et il a prié M. le ministre d'exprimer à l'Empereur les sentiments de respect, de dévouement et de gratitude dont la ville de Nantes est pénétrée pour lui.

M. le ministre s'est levé de nouveau et a improvisé les paroles suivantes, qui ont produit sur l'assistance une vive et profonde impression.

« Monsieur le maire, aucune mission ne saurait m'être plus agréable que celle de reporter à l'Empereur les sentiments de respect et de gratitude de la ville de Nantes pour Sa Majesté, sentiments dont vous venez de vous rendre le chaleureux interprète.

« L'Empereur aime la ville de Nantes ; il connaît son glorieux passé, il connaît les intérêts considérables qui s'agitent dans son sein ; il n'ignore aucun de ses besoins, et il a à cœur d'y satisfaire dans la limite des ressources dont l'Etat dispose. Sa sollicitude pour ses intérêts et pour ses besoins tient une des premières places dans les recommandations et dans les ordres que Sa Majesté, si attentive et initiée aux détails de toutes choses, ne cesse d'adresser à ses ministres.

« Quant à moi, monsieur le Maire, il n'est aucune des volontés que daigne me manifester le souverain, à laquelle j'obéis avec plus de zèle et d'empressement que celle qui a pour objet la prospérité de votre commerçante et industrielle cité.

« Je ne me sens pas seulement disposé à cet empressement et à cette obéissance par le devoir général qui incombe au ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics de veiller avec sollicitude à tout ce qui peut concourir au développement et à la richesse d'une place maritime telle que la vôtre. Ces sentiments se sont fortifiés par les relations directes que j'ai eu l'honneur d'entretenir avec plusieurs d'entre vous, qui se sont rendus maintes fois auprès de moi les organes de vos préoccupations et de vos désirs, par la confiance que vous m'avez toujours témoignée, et, j'ose le dire, par la déférence affectueuse que vous avez montrée pour le ministre de l'Empereur.

« Il ne tiendra pas à moi, monsieur le maire, que je ne donne à la ville de Nantes, dans la mesure qui m'appartient, des témoignages irrécusables, des témoignages solides, de la sympathie dont je suis animé et de mon empressement à seconder les intentions généreuses de l'Empereur pour la prospérité de votre ville.

Samedi matin, M. Béhic partait de Nantes pour aller présider à l'inauguration du chemin de fer de Nantes à Napoléon-Vendée.

En outre de plusieurs wagons de 1^{re} classe, le train se composait de quatre salons, où les personnes invitées ont pris place.

Le train a dû arriver à Napoléon-Vendée à 11 heures 55, après une station de 5 minutes à Montaigu.

Un banquet a été offert le soir pas la ville de Napoléon-Vendée à M. le ministre et à un grand nombre d'invités.

S. Exc. était de retour à Nantes à 10 heures 53 minutes du soir. Elle est répartie dimanche pour Paris, en s'arrêtant plusieurs heures à Tours.

L'Union de la Sarthe rapporte ce fait :

« Mercredi dernier, dans un accès d'aliénation mentale, une femme Galmard, demeurant à la Ronce, commune de Saint-Denis-d'Orques, a entassé dans sa chambre la paille de son lit avec des copeaux, et, y ayant mis le feu, s'est jetée dans le brasier avec ses deux petits enfants, l'un âgé de deux ans et l'autre de six.

« Les enfants se sont mis aussitôt à pousser des cris affreux, et le plus grand, ayant réussi à s'échapper, s'est réfugié dans la cour de la maison où la pauvre folle n'a pas tardé à le suivre portant l'autre enfant dans ses bras. Le feu s'était attaché à leurs vêtements et les dévorait. Les voisins, attirés par cette scène horrible, se sont empressés de porter secours à ces malheureux.

« La femme et un des enfants sont affreusement brûlés et leurs jours sont en danger. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODRI.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le *Moniteur du soir* :

Leurs Majestés ont reçu aujourd'hui au palais des Tuileries, avec le cérémonial et dans l'ordre accoutumés, les personnes admises à leur présenter leurs hommages à l'occasion de la nouvelle année.

A une heure, l'Empereur s'est rendu dans la salle du Trône, où était réuni le corps diplomatique étranger, auquel Sa Majesté a adressé l'allocution suivante :

« Le renouvellement de l'année me fournit l'occasion d'exprimer mes vœux pour la stabilité des trônes et la prospérité des peuples. J'espère que nous entrons dans une nouvelle ère de paix et de conciliation, et que l'Exposition universelle contribuera à calmer les passions et à rapprocher les intérêts. Je remercie le corps diplomatique de ses félicitations, et je le prie d'être auprès des gouvernements qu'il représente l'interprète de mes sentiments d'amitié. »

L'Empereur s'est ensuite adressé en ces termes à l'archevêque de Paris :

« Quand je vois à la tête du clergé de Paris un prélat si profondément dévoué aux intérêts de la religion comme à ceux de l'Etat, quand je le vois soutenir partout de sa parole et de ses actes les grands principes de foi, de charité, de conciliation, je me dis que ses prières doivent être exaucées par le ciel. Elles sont pour la France un bienfait, et pour moi une source nouvelle de consolation et d'espérances. »

Au milieu de cette avalanche de productions littéraires plus ou moins frivoles ou malsaines qui fond incessamment sur nous à l'époque actuelle, nous sommes heureux d'avoir à signaler aux familles deux publications de choix, que leur grand succès recommanderait de lui-même si nous ne nous faisons un devoir et un plaisir de les mentionner ici. Ces publications d'élite sont :

Le *Journal des Demoiselles*, qui compte trente-quatre années d'existence et a déjà formé toute une génération de femmes aimables, pieuses, économes, dévouées, modestes, instruites, élégantes sans luxe, la joie et l'orgueil du foyer domestique.

Le *Journal des Petites Filles*, plus connu sous le nom de *la Poupée Modèle*, fondé il y a trois ans, avec un succès sans précédent, par l'Administration du *Journal des Demoiselles*.

La *Poupée Modèle*, véritable Encyclopédie enfantine, a pour but d'initier les petites filles, à l'aide de jeux aussi neufs que piquants et d'excellentes lectures, à tout ce qu'une femme bien élevée doit savoir : principes de ménage, d'économie, d'ordre, de savoir-vivre, de morale, de travaux d'aiguille ; instruction, récréation, poésie, énigmes historiques, géographiques, scientifiques ; problèmes amusants, modes de fillettes, etc. Rien ne manque pour

dessus pour le déchiffrer, et rapprocher les déchiffrures qu'y avait faites son bâton, et se mit en devoir de le lire d'un bout à l'autre.

Ce papier, c'était la lettre que lisait Saint-Yves quand il avait été accosté par Pierre Dupont. Dans sa préoccupation, il ne l'avait qu'à moitié remise dans la poche de son vêtement entr'ouvert, et le mouvement du cheval lancé au galop l'en avait fait sortir, sans que le gandin s'en aperçût.

Cette lettre, il l'avait reçue le jour même. Elle lui venait de Paris et lui était adressée par son père.

Or, elle avait une telle importance aux yeux de Saint-Yves, que depuis trois heures à peine qu'il l'avait reçue, il l'avait lue et relue vingt fois peut-être.

Ce fut encore ce qu'il voulut faire quand, débarassé de Pierre Dupont, il fut un peu remis de l'émotion que lui avait causée l'agression inattendue du paysan.

— Oui, mon père a raison ! il faut brusquer le dénouement, et demain, sans plus attendre, dès que mon père sera de retour, on fera sa demande au bonhomme.

Tout en se parlant ainsi, Saint-Yves cherchait sa

lettre, et la cherchait inutilement.

Ne la trouvant pas dans la poche où il l'avait mise, il fouilla les autres, d'abord en se pressant, puis lentement, avec un soin minutieux.

Dix fois il recommença, secoua ses vêtements sans plus de résultat.

— Rien, disait-il, toujours rien !... C'est à n'y rien comprendre... Elle sera glissée de ma poche... Elle doit être sur la route. Retournons sur nos pas.

Il parcourut d'abord à cheval le chemin qu'il avait franchi, plongeant partout son regard inquiet. Cette première recherche étant vaine, il descendit de sa monture, et fouilla pas à pas les plus petits plis de terrain, les fossés, les ornières, rien ne fut omis.

— Allons ! se dit-il, elle est bien perdue, et le vent l'aura poussée au loin. A-t-elle été ramassée par quelqu'un, c'est possible, mais rien ne le prouve... Le paysan, peut-être... Non, il était tout à sa Marianne... Puis sait-il lire seulement?... Non, sans doute... Quoi qu'il en soit, il faut se hâter... Il n'y a pas d'adresse, c'est vrai ; mais les noms propres, dont elle est émaillée, disent suffisamment que c'est à moi qu'elle est adressée...

Ainsi se parlait Saint-Yves, tout en interrogeant une dernière fois la route...

— Après tout, reprit-il en manière de conclusion et en se remettant en selle, — après tout, il y a un bon Dieu pour les amoureux comme pour les ivrognes ! A la grâce du diable !

CHAPITRE X.

La lettre de M. Michel de La Villette à son fils le beau Saint-Yves.

Pour cause d'ennui, mais surtout pour traîner plus facilement en longueur l'affaire de la vente de ses biens, M. Michel de La Villette, au lieu de rester à Marcey ou à Avranches, où il ne faisait que de rares et courtes apparitions, était retourné à Paris, laissant son fils continuer l'œuvre entreprise.

Moins confiant que le jeune homme, il se tenait aux aguets ; son esprit, continuellement en éveil, allait au-devant des obstacles, pour pouvoir mieux les vaincre s'ils se présentaient.

Comme son fils et lui n'étaient pas les seuls intéressés à la réussite de leurs projets d'alliance, il s'était dit, avec raison, que tous ceux qui ne pouvaient que gagner à voir sa caisse se remplir, seraient autant d'alliés naturels ; il avait fait de nombreuses démarches, et principalement auprès des créanciers, afin qu'ils eussent à répondre convenablement aux

demandes de renseignements qui pourraient leur être adressées par le bonhomme Lacret.

Tout naturellement, il avait dû visiter l'huissier Reynaud. Celui-ci, alléché par l'espoir de recouvrer les créances dont il était porteur, raconta la démarche du jeune médecin, et de cette révélation, M. Michel de La Villette conclut qu'on cherchait à battre en brèche ses plans matrimoniaux.

Il alla aux informations, fit une enquête secrète, et ce fut à la suite de cette enquête qu'il écrivit la lettre suivante, lettre perdue par l'imprudent Saint-Yves.

(La suite au prochain numéro.)

La *Sentinelle toulonnaise* cite le passage en Provence du généralisme Benedeck, qui se rend à Nice avec sa femme.

— Il a, ajoute cette feuille, pris au buffet un plateau de deux tasses de thé qu'il est allé offrir lui-même aux dames restées dans le wagon.

— Trouvé de l'air ! s'est récrié un matelot marseillais, après avoir lu cet article, il aurait bien dû prendre aussi lui-même le plateau d'où les Prussiens l'ont si rudement canardé.

faire de ce petit journal, dont chaque numéro est accompagné, en outre, d'une planche de patrons, broderie, crochet, etc., d'une gravure coloriée, de musique ou d'un ou plusieurs jouets en papeterie ou en cartonnage, le plus séduisant et le plus ingénieux de tous les journaux. Aussi se demande-t-on comment, pour un prix si minime, 6 francs à Paris, 7 francs 50 cent. pour les Départements, l'Administration de la *Poupée Modèle* et du *Journal des Demoiselles* peut offrir à ses Abonnées un si grand nombre d'œuvres variées et charmantes ?

Car le *Journal des Demoiselles* accumule lui aussi dans ses diverses éditions surprises sur surprises, travaux sur travaux, sans parler encore du tact rare et du sentiment exquis de l'utile et du convenable qui préside au choix de

son texte, si véritablement littéraire de forme et si délicatement moral de fond.

Aussi croyons-nous pouvoir affirmer que le *Journal des Demoiselles* et la *Poupée Modèle* tiendront longtemps encore la tête des publications de ce genre et prédire qu'un succès toujours croissant couronnera leurs heureux et consciencieux efforts. (Voir aux annonces.)

L'HUILE DE FOIE DE MORUE DÉINFECTÉE par le procédé Chevrier, rue du Faubourg Montmartre, 21, à Paris, conserve toutes les qualités et les propriétés reconnues à ce précieux et puissant agent thérapeutique; l'odeur et la saveur en sont agréables, et la digestion facile. — Dépôt dans les principales pharmacies. (552)

BULLETIN FINANCIER.

Sous l'impression favorable du rapport de M. Fould, les cours se sont pendant quelques jours raffermis. La Rente surtout se faisait remarquer par son excellente tenue.

Mais, tandis qu'elle marchait à la conquête du prix de 70 fr., l'avis émane du Crédit mobilier, annonçant qu'on ne payait pas le coupon de janvier, frappait d'une baisse foudroyante les actions de cette Société, qui tombaient de 575.75 à 490, perdant en un clin-d'œil 85 fr. 75 par titre. Les valeurs solidaires du Crédit mobilier subissaient le même sort, mais dans des proportions beaucoup moins sensibles.

Ce double mouvement a été très-significatif, mais quelques instants d'appréciation meilleure ont fini par le faire cesser. Les valeurs industrielles ont regagné un peu du terrain perdu, et, en même temps, la Rente faisait, de son côté, des concessions à la hausse.

En somme, les cours ne sont pas mal tenus en ce moment, malgré leur faiblesse relative; mais on peut dire aussi que la semaine a été pleine d'incertitudes et d'hésitations.

La Caisse de dépôts et consignations a fait afficher aujourd'hui un avis annonçant que, de même que pendant le mois de décembre, il serait acheté pour son compte, à chaque Bourse, du 2 au 31 janvier, 12 000 fr. de rentes 5 0/0. Cette continuité d'achats ne peut que soutenir le marché.

Le 5 0/0 italien se tient de 56.60 à 56.70, le Comptoir d'escompte à 845. Les Bons lombards conservent la prime qu'ils ont faite jusqu'ici : ceux de 1875, 5 à 6 fr., ceux de 1876, 10 à 11 fr. Les Chemins de fer portugais font annoncer que le coupon des obligations échéant le 1^{er} janvier sera payé. — P. LAMBERT.

P. GODET, propriétaire-gérant.

JOURNAL DES DEMOISELLES (35^e Année)

Le JOURNAL DES DEMOISELLES paraît le 1^{er} de chaque mois, par livraison de 32 pages, avec Planches de Patrons : Robes, Manteaux, Lingerie, Broderies, Tapissieries, Cartonnages. — 18 Gravures de Modes. — Gravures artistiques. — Fac-simile d'Aquarelles. — Musique, et cætera.

Paris : 10 francs. — Départements : 12 francs.

TROIS ÉDITIONS BI-MENSUELLES

Paraissant en deux fois, le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

La Violette, avec un grand Patron imprimé recto et verso.

Paris : 15 francs. — Départements : 18 francs.

La Bleue, avec 30 Gravures — total 42 par an — et 8 pages de Modes par mois.

Paris : 16 francs. — Départements : 18 francs.

La Verte, avec les Patrons et les Suppléments de Modes, des deux autres Éditions.

Paris : 20 francs. — Départements : 24 francs.

Les Abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du 1^{er} janvier.

On s'abonne à l'un ou à l'autre des deux journaux en envoyant un mandat de poste ou une valeur timbrée, à vue, sur Paris, à l'ordre du Directeur du Journal.

Toute Personne des Départements qui en fera la demande par lettre affranchie recevra FRANCO un Numéro Specimen de l'un des deux Journaux.

A Paris, 1, Boulevard des Italiens, même Administration que LE PETIT COURRIER DES DAMES, Journal des Modes (45^e année).

LA POUPEE MODÈLE
Journal des Petites Filles.

QUATRIÈME ANNÉE.

La POUPEE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois, en une livraison de 24 pages de texte, — contenant de petits Contes moraux, — Conseils aux petites Filles, — Gravures de Modes d'Enfants et de Poupées, — Travaux d'aiguille et de tapissieries faciles à exécuter, etc., — Images coloriées, Surprises, Feuilles à découper, etc. — Cartonnages, — Joujoux, — Petit Théâtre, — Musique, etc.

Paris : 6 francs. — Départements : 7 francs 50 cent.

La collection entière des trois 1^{ères} années forme trois beaux volumes in-8^e. — Même prix que l'abonnement. — Les abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du mois de novembre.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE MORIN.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce, le 31 décembre 1866, le sieur Victor Morin, négociant en liquides, demeurant à Saumur, a été déclaré en état de faillite. M. Jules Mulot a été nommé juge-commissaire, et M. Poulet, avoué à Saumur, syndic provisoire de la faillite.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON.

(8)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE ARTIF-PICARD.

Les créanciers de la faillite du sieur Artif-Picard, marchand de bois à Saumur, sont invités à remettre, dans le délai de 20 jours, à M. Cormery, syndic de la faillite, leurs titres de créances accompagnés de bordereaux sur timbre indicatifs des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire la remise au greffe du tribunal de commerce.

La vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce le mardi 29 janvier courant, à midi.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON.

(9)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE CHICOTEAU.

Un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 31 décembre dernier, homologue le concordat par abandon d'actif passé entre le sieur Louis Chicoteau, aubergiste, demeurant à Cléré, et ses créanciers, le 18 du même mois.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON.

(10)

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE OU A LOUER,
Une maison, de nouvelle construction, située à Montreuil, avec cour, hangars et remises. Cette maison peut servir de magasin ou d'hôtel. (11)

A VENDRE

1^o UNE JOLIE AMÉRICAINE;
2^o DEUX BARRIQUES DE VIN ROUGE, d'un bon cru, de l'année 1865.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

JOLIE HABITATION

Située près la nouvelle église de Bagneux,

Composée de cinq chambres à feu et deux cabinets, buanderie, pressoir, jardin et un clos de vignes;

Le tout, en un seul tenant, est actuellement occupé par M. Boutard. S'adresser, pour les renseignements, à M. GUÉRIN, ancien huissier, rue de la Levée-d'Enceinte, n^o 45. (621)

INVENTION D'UN NOUVEAU PROCÉDÉ

Pour arrondir les perles tirées à la mèche.

JACOB,

TEINTURIER EN CHAPELETS,

Place Notre-Dame, 39, Saumur.

Le grand nombre d'années passées par M. Jacob dans ce genre de travail et les recherches qu'il a faites, lui ont permis de découvrir ce nouveau moyen de fabrication, qui ne laisse rien à désirer. Ce procédé offre des avantages très-grands comme perfection et la grande quantité qu'il peut produire. Toutes les matières servant à faire les perles pour chapelets (coco, os, corozo, ivoire) ne présentent aucune difficulté de travail.

L'inventeur regrette ardemment, dans l'intérêt de la population ouvrière de sa localité, de ne pas être lui-même en position de pouvoir utiliser et mettre à profit les avantages qu'il a obtenus dans sa découverte. Ne voulant pas laisser dans le néant un moyen qui peut, par la création d'une nouvelle fabrique, augmenter les ressources des travailleurs de notre ville, il propose à la personne qui serait dans l'intention de monter un atelier de traiter avec elle. Il se charge de faire exécuter le travail de son invention et de le mettre en état de production. Il s'engage à montrer les teintures fines et ordinaires qui sont utiles à la chapeleterie, à confectionner la perle dans tous ses détails et la rendre prête à être livrée au commerce. Il apportera tous ses soins à remplir les engagements qu'il aura contractés.

S'adresser audit sieur JACOB, rue Notre-Dame, 39, à Saumur. (630)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A LOUER

Présentement,

MAISON

Fraichement restaurée,

Rue de l'Ancienne-Messagerie, n^o 8.

S'adresser, pour visiter cette maison, audit notaire. (612)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Située rue du Petit-Maure, joignant la Caisse d'Épargne.

S'adresser à M. Adrien LEROY, à côté, ou au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Ou pour la St-Jean prochaine,

MAISON, située rue Saint-Lazare, avec jardin.

S'adresser à M. SERGÉ, même rue.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e DUFOUR, huissier, est transférée rue des Païens, n^o 4. (607)

Une maison de commerce demande un APPRENTI, sachant lire et écrire.

S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 2 JANVIER.			BOURSE DU 31 DÉCEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69 70	» 15	» »	69 55	» 05	» »
4 1/2 pour cent 1852.	98 25	» 15	» »	98 10	» »	» 30
Obligations du Trésor.	472 50	» »	1 25	473 75	» »	» »
Banque de France.	3565	» »	» »	3565	10	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1340	» »	» »	1400	» 5	» »
Crédit Foncier colonial.	550	» »	» »	550	» »	» »
Crédit Agricole.	610	» »	3 75	613 75	» »	3 75
Crédit industriel.	640	» »	» »	640	» »	» »
Crédit Mobilier.	500	» 5	» »	495	» »	2 50
Comptoir d'esc. de Paris.	846 25	» »	8 75	855	» 5	» »
Orléans (estampillé).	897 50	12 50	» »	885	» 1 25	» »
Orléans, nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1192 50	» »	2 50	1195	» »	3 75
Est.	535	» 1 25	» »	533 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	901 25	3 75	» »	897 75	» »	1 25
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Mid.	580	» »	1 25	581 25	» »	1 25
Ouest.	570	» 1 25	» »	568 75	» »	1 25
C ^e Parisienne du Gaz.	1567 50	» »	2 50	1570	» 5	» »
Canal de Suez.	365	» »	» »	365	» »	1 25
Transatlantiques.	480	» »	» »	480	» »	2 50
Emprunt italien 5 0/0.	56 20	» »	30	56 50	» »	50
Autrichiens.	402 50	2 50	» »	400	» »	3 75
Sud-Autrich.-Lombards.	383 75	1 25	» »	382 50	» »	3 75
Victor-Emmanuel.	80	» 5	» »	86	» 9	» »
Romains.	87	» »	5	87 50	» »	5
Crédit Mobilier Espagnol.	308 75	6 25	» »	302 50	» »	7 50
Saragosse.	138	» »	75	135	» »	3 75
Séville-Xérés-Séville.	39	» 4 75	» »	36 50	2 25	» »
Nord-Espagne.	120	» 8	» »	112	» »	13
Compagnie immobilière.	382 50	» »	» »	382 50	» »	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	309 75	» »	» »	317 50	» »	» »
Orléans.	307 25	» »	» »	313	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	307	» »	» »	314	» »	» »
Ouest.	307 25	» »	» »	312 50	» »	» »
Mid.	305	» »	» »	312	» »	» »
Est.	310	» »	» »	307	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,